





Suppressions d'emplois 2024 Une accalmie ?

Les suppressions d'emplois à la DGFiP ressortent, en 2024, à 200 emplois (et non 450 comme le prévoyait initialement le cadre d'objectifs et de moyens.) Une bonne nouvelle ? Non évidemment, tant que notre administration enregistrera des suppressions d'emplois, nous n'aurons aucune raison de nous réjouir.

200 suppressions d'emplois au titre du projet de loi de finances 2024

PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	PLF 2022	PLF 2023	PLF 2024
-2130	-1630	-1600	-2130	-1500	-1800	-1600	-850	-200

La DGFiP bénéficie cette année d'un nombre important de transferts d'emplois, au titre des taxes douanières, des taxes d'urbanisme et de la création des centres de gestion financière. Ainsi, la DGFiP connaîtra, « pour la première fois de son histoire », se félicite la DG, une évolution positive de ses emplois à +148 au titre du PLF 2024.

Le volume des transferts (+ 348) compense ainsi le volume des suppressions de sorte que le niveau des emplois fera apparaître un solde positif inédit dans l'histoire de la DGFIP : de 148 créations d'emplois à la DGFIP (contre 684 suppressions au PLF 2023).

Mais rappelons que ces transferts ont été, la plupart du temps, minorés mais aussi et surtout qu'ils s'accompagnent de nouvelles missions dont la charge réelle n'est jamais réellement mise en avant. Autrement dit, cette évolution positive ne constitue ni un cadeau, ni même un dû puisque nous continuons de dire que ces transferts ne sont pas à la hauteur de ce qui devrait être.

N'oublions pas que ce solde positif d'emplois repose sur des chiffres moins réjouissants et une contribution qui repose toujours majoritairement sur la catégorie C et sur les géomètres. Sur l'ensemble des DDFiP/DRFiP, on recense bien 246 suppressions nettes de postes de catégorie C et 52 suppressions chez les géomètres.

A la DDFiP62, -14 emplois en 2024

Reste que pour la DDFiP 62, c'est bien des suppressions nettes, certes contenues, mais des suppressions nettes que nous enregistrons.

Si nous connaissons d'ores et déjà le ciblage local par catégorie, c'est à l'occasion du CSAL emplois de la DDFiP 62, prévu le 19 janvier, que nous connaîtrons la déclinaison concrète de ces suppressions par services et structures.

Au-delà et à l'instar du national, les catégories B et C restent largement mises à contribution dans ce calcul, comme en atteste le tableau de répartition qui suit :

Source CSAR			Evolution globale des						
11/12/2023	AE	AFiPA	IP	Idiv HC	Idiv CN	Α	В	С	emplois
Volet emplois PLF 2024	1	1	1	-3	1	1	-6 dont 2 géomètres	-6	-14